

Information AES

U RTS

La notion de projet dans le secteur médico-social

Comprendre le projet d'établissement, la Loi 2002-2 et les repères d'action pour l'Accompagnant Éducatif et Social (AES).

Module : Démarche de Projet & Cadre Institutionnel | Sources : HAS & Repères légaux



La notion de projet dans le secteur médico-social

Comprendre le projet d'établissement, la Loi 2002-2 et les repères d'action pour l'Accompagnant Éducatif et Social (AES).

Module : Démarche de Projet & Cadre Institutionnel | Sources : HAS & Repères légaux

PARTIE 1

Cadre Légal & Origines du Projet

Introduction aux fondements juridiques et étymologiques
du terme "projet".

La Loi 2002-2 : Le Nouveau Cadre

TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE

Une mutation vers "l'organisation à projet"

La Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 renoue avec une exigence forte de **qualité de service** et de **place de la personne accompagnée**

✓ 3 Exigences Majeures :

- Amélioration continue de la qualité
- Nouveaux modes de management participatif
- Évaluation systématique des pratiques



📍 Étymologie du Mot Projet

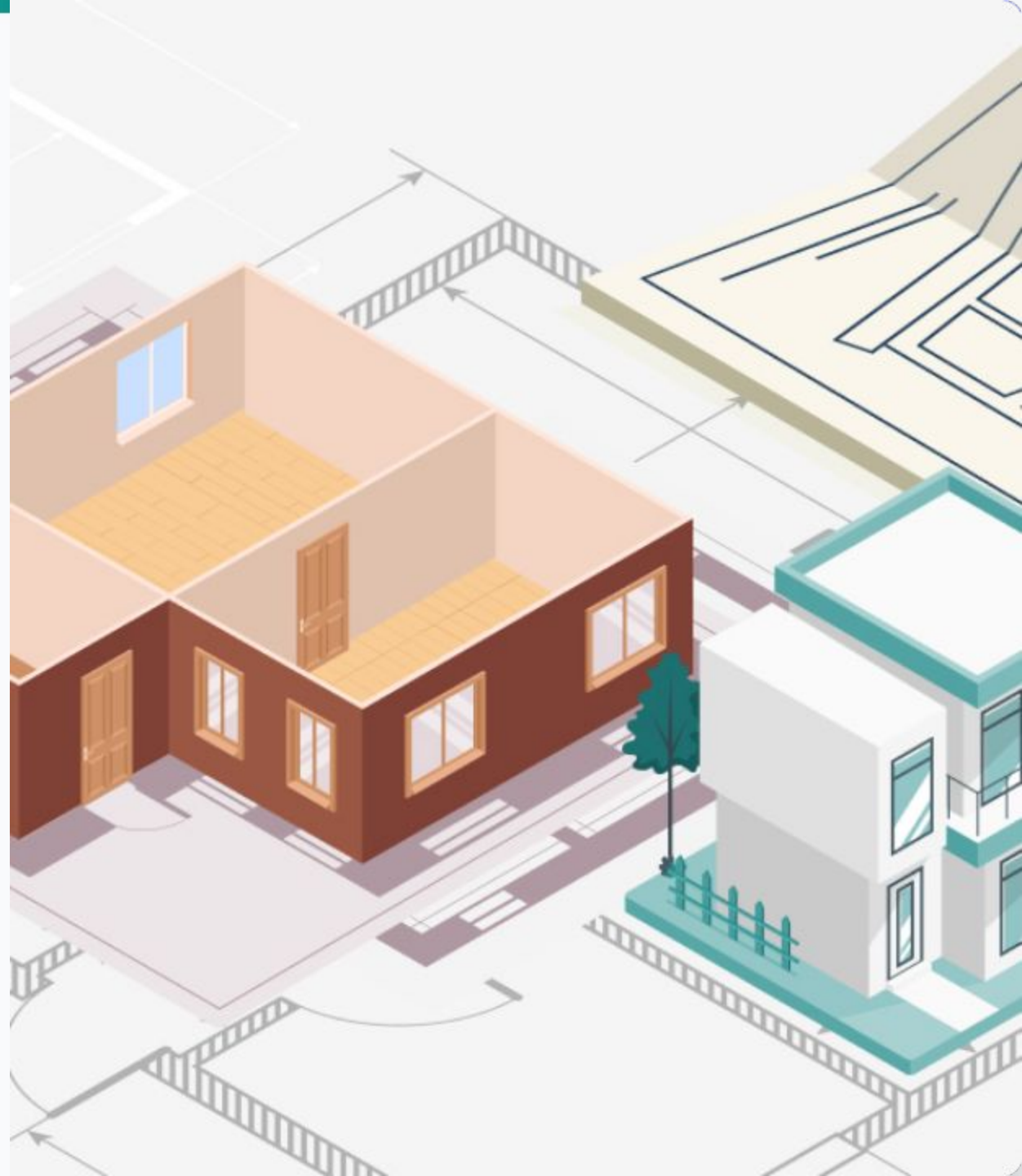
ORIGINE LATINE

Projicio : "Jeter en avant"

Historiquement, la notion de projet introduit une **dissociation temporelle** essentielle entre la réflexion préalable et l'action opérationnelle.

Deux Temps Indissociables :

1. **La Conception :**
Élaboration et planification d'un plan en amont.
2. **La Réalisation :**
Mise en œuvre concrète sur le terrain.



Approches Philosophie & Sociologie

Philosophie (Courant existentialiste)

Effort pour sortir de soi

Le projet est une **interaction dynamique** entre l'individu et son environnement.

L'individu entre en mouvement pour se confronter et s'adapter à ce qui l'entoure (sujet, objet, cadre de vie).

SOCIOLOGIE (A. TOURAINE)

Vecteur d'initiative

Le projet redonne du **pouvoir d'agir** aux acteurs individuels et collectifs face aux déterminismes sociaux.

C'est un outil d'émancipation permettant de passer de la résignation à la capacité de choix.



Sociologie : La Place de l'Acteur

4

Modes d'engagement (A. Touraine)



Retrait : Absence de projet
(exclusion/marginalisation).



Projet individuel : Épanouissement personnel.



Projet collectif : Participation à un groupe
structuré.



Projet organisationnel : Action dans la vie
publique.

💡 Une Anticipation Opératoire Partiellement déterminée

Jean-Pierre Boutinet, Anthropologie du projet, PUF, 1990



1. Une Anticipation

Le projet vise à se projeter dans l'avenir, imaginer un futur souhaitable pour la personne ou la structure.



2. Une Opération

Il ne reste pas une idée abstraite : il fait référence à des actions concrètes créées pour avancer véritablement.



3. Partiellement Déterminée

Situé entre le rationnel et le souhaitable. Il n'est jamais figé et évolue avec l'environnement.

⚠ Vigilances et Risques du Projet

PIÈGE 1 : L'HYPER-RATIONALITÉ

"Mettre la barre trop haute"

Un projet trop rigide ou trop exigeant décourage les usagers et les équipes.

La "culture de l'injonction au projet" peut devenir une source d'épuisement professionnel si les objectifs sont irréalistes.

PIÈGE 2 : LE VŒU PIEUX

Le souhait sans action

Un projet réduit au simple désir reste flou et n'engage pas à l'action concrète.

Sans moyens ni objectifs opérationnels précis, le projet s'évapore et perd tout son sens éducatif et social.

PARTIE 2

Typologies et Niveaux de Projets

Du projet individuel au projet d'établissement :
comprendre l'articulation

Les Registres d'Utilisation



Situation Existentielles

Projet axé sur un moment de vie à planifier.

Exemples : Projet d'orientation, projet personnalisé de soin ou d'accompagnement.



Objets à Réaliser

Activité matérialisée par une création ou un produit fini.

Exemples : Projet d'aménagement, projet artisanal ou architectural.



Activités à Promouvoir

Développement de politiques publiques ou de recherche.

Exemples : Projet de loi, projet de société, appel à projets de santé.

L'Organisation à Projet (ESMS)

Une Organisation à Projet est une institution dont l'activité s'inscrit dans une **dynamique collective continue**

Un engagement partagé entre l'institution, les personnes accompagnées, les familles et les professionnels (dont l'AES).

GLOBALITÉ & VISION

Penser le schéma directeur

Les ESMS doivent penser l'organisation dans son ensemble pour s'adapter continuellement aux besoins.

Le projet institutionnel soutient l'amélioration continue de l'existant tout en maintenant la sécurité du cadre d'accueil.

MANAGEMENT PARTICIPATIF

Un contrat institutionnel

Le projet d'établissement est un outil de la direction qui nécessite l'adhésion des équipes.

C'est un compromis négocié qui apporte légitimité, cohérence et sens à l'intervention quotidienne des professionnels.

3 NIVEAUX DE PROJET

NIVEAU MACROSCOPIQUE

Projet d'Établissement

Fixe les orientations stratégiques, les valeurs éthiques et les grands objectifs globaux sur une durée maximale de **5 ans**.

NIVEAU OPÉRATIONNEL

Projet de Service

Décline concrètement les missions du service, l'organisation du travail et les actions directes menées par les équipes (ex: AES).

NIVEAU INDIVIDUEL

Projet Individualisé

Cœur de métier de l'AES : Co-construit avec et pour la personne accompagnée (projet personnalisé).



PARTIE 3

Focus sur le Projet d'Établissement

Analyse des trois dimensions clefs et des outils associés.

Les Trois Dimensions Majeures



1. Descriptif

Le Constat :

Description fidèle de l'existant, de l'histoire, des publics accueillis et des ressources actuelles.



2. Projectif

Les Finalités :

Projection dans le futur de ce qui paraît souhaitable et réaliste d'amener pour l'utilisateur.



3. Stratégique

Les Objectifs :

Définition du chemin à parcourir, des moyens à allouer et des étapes précises d'évaluation.

Une Double Finalité de Communication

COMMUNICATION EXTERNE

Positionnement Institutionnel

Rendre lisible l'offre de soins/prestations auprès des financeurs (ARS, Conseil Départemental) et des partenaires de territoire.

COMMUNICATION INTERNE

Repères pour la Pratique

Fédérer l'équipe pluridisciplinaire autour d'une culture commune, clarifier le rôle des professionnels comme les AES et garantir la cohérence des actes.



Synthèse des Dimensions

Dimension	Communication Externe (Territoire / Financeurs)	Communication Interne (Professionnels / Usagers)
Descriptif (Constat)	Cadre légal, arrêtés d'habilitation, agréments et caractéristiques du public accueilli.	Repères partagés, état des lieux des pratiques actuelles et cartographie des compétences.
Projectif (Finalités)	Évolution des missions face aux nouveaux besoins du territoire.	Principes éthiques, philosophie d'accompagnement et valeurs collectives.
Stratégique (Objectifs)	Planification des moyens, CPOM, conventions et démarches qualité.	Étapes de travail, projets personnalisés, formation et amélioration continue.

Textes et Fondements Institutionnels

-  **Arrêtés d'autorisation et d'agrément** : Définissent le cadre juridique et administratif précis des missions confiées à l'établissement.
-  **Documents de programmation (CPOM, Schémas)** : Alignent l'offre de prestations avec les besoins identifiés sur le territoire départemental ou régional.
-  **Le Projet Associatif** : Exprime la vision politique, les principes éthiques et la valeur de l'organisme gestionnaire.
-  **Recommandations de Bonnes Pratiques (HAS)** : Guident les professionnels pour offrir un accompagnement bientraitant et conforme aux exigences actuelles.

Outils de Pilotage et Droits Usagers



Outils de Management

- Organigrammes de structure
- Budgets prévisionnels
- Fiches de postes & référentiels métiers



Procédures Formalisées

- Protocoles de soins & sécurité
- Partage d'informations à caractère secret
- Guide de la bientraitance



Outils Loi 2002-2 (Usager)

- Livret d'accueil Règlement Intérieur
- Contrat de séjour / DIPC
- Projet Personnalisé d'Accompagnement



Caractéristiques du Projet d'Établissement

Axe	Contenu Fondamental
Champ d'action	Principes éthiques, valeurs associatives, cadre juridique & missions.
Prestations	Nature de l'accompagnement dispensé aux personnes accueillies.
Mode d'organisation	Management participatif, gouvernance et travail d'équipe.
Temporalité	Délai fixé par la loi : 5 ans maximum.

PARTIE 4

Évolution Historique du Secteur

De la notion d'infirmité à la prise en compte des capacités des personnes

Jalons Historiques du Projet

Loi du 30 juin 1975

Première rationalisation du secteur social (schémas départementaux). Cependant, la personne accompagnée reste encore passive face aux règles institutionnelles.

Annexes XXIV (1989)

Première apparition du terme "**Projet d'Établissement**" (Art. 30). L'équipe s'adapte désormais aux besoins de la personne.

Loi 2002-2 (2002)

Consécration juridique : Le projet d'établissement devient obligatoire (durée de 5 ans) et recentré sur la démocratie des usagers (CVS).

Le Changement de Paradigme

ANCIENNE APPROCHE (AVANT 2002)

Focus sur l'Incapacité

Modèle centré sur le déficit, l'infirmité et l'assimilation de la personne accompagnée dans le cadre strict de la structure.

NOUVELLE APPROCHE (DEPUIS 2002)

Focus sur les Compétences

Modèle d'accompagnement valorisant le pouvoir d'agir, le droit au choix, la citoyenneté et la participation active au projet individuel.

Repères Clés à Retenir

5 ans

Durée Maximale

Durée légale de validité du projet d'établissement
fixée par l'Article 12 de la Loi 2002-2.

3

Niveaux Imbriqués

Le projet d'établissement, le projet de service et
le projet personnalisé d'accompagnement.

100%

Droit des personnes

Obligation légale d'inclure les personnes et leurs
familles via le CVS et les projets personnalisés.

ÉVALUATION

Évaluation des Connaissances

Quiz pour les étudiant-es AES.

? Quiz : Cadre Légal & Institutionnel

Question 1 : Quelle loi structure les ESMS en "organisations à projet" ?

A) La Loi de 1975 | B) La Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 | C) Les Annexes XXIV de 1989

Question 2 : Quelle est la durée maximale de validité d'un projet d'établissement ?

A) 3 ans | B) 5 ans | C) 10 ans

Question 3 : Quelles sont les 3 dimensions clés du projet d'établissement ?

A) Médicale, sociale, financière | B) Descriptive, Projective, Stratégique | C) Passée, présente, future

Quiz : Projet Personnalisé & AES

Question 4 : Quel est le rôle principal de l'AES dans le projet personnalisé ?

A) Rédiger seul le projet d'établissement | **B)** Observer, recueillir les attentes de la personne accompagnée et participer activement à sa mise en œuvre au quotidien | **C)** Valider le budget de la structure

Question 5 : Selon J.P. Boutinet, que signifie "l'anticipation opératoire" ?

A) Imaginer un futur idéal sans jamais agir | **B)** Envisager un avenir souhaitable et mettre en place des actions concrètes pour qu'il advienne | **C)** Prévoir les risques budgétaires

Questions & Échanges

Merci pour votre attention et votre implication dans cette démarche de formation !

JC Hernandez Cours AES

DF 5 Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

UF 1 : Le projet d'établissement

Cours Démarche de Projet & Cadre Institutionnel, positionnement professionnel

Sources : HAS & Repères légaux

Image Sources



https://healthcluster.who.int/images/librariesprovider16/default-album/health-sector-northeast-nigeria-group-work.png?sfvrsn=6ca37cd1_4

Source: healthcluster.who.int



<https://blog.blocksrvt.com/wp-content/uploads/2024/11/CAPA-Arquitetura-e-Urbanismo.jpg>

Source: blog.blocksrvt.com



https://static.wixstatic.com/media/75d28b_6cb45ffa35ec477dad8b62cc0b536dfd~mv2.jpg/v1/fill/w_694,h_600,fp_0.59_0.34,q_85,usm_0.66_1.00_0.01,enc_avif,quality_auto/NDIS%20support%20worker%20helping%20a%20person%20with%20disability%20at%20home%2C%20warm%20light%2C%20professional%20and.jpg

Source: www.agapecommunitysupport.com.au



https://assets.project-management.com/uploads/2025/12/PM_DiagramForProjectLifecycle_12-16-2025_MEL_rnd1-01.png

Source: project-management.com